



Commission de sélection :

Conseiller en prévention aspects psychosociaux – SIPPT (département psychosocial)

La Province de Hainaut cherche pour son département psychosocial du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail, un conseiller en prévention « aspects psychosociaux » à temps plein pour un contrat à durée indéterminée (Niveau A4 spécifique ou A1 spécifique ; ces niveaux étant fixés en fonction de l'expérience utile du candidat et/ou du fait d'être porteur ou non du Master spécialisé).

Conditions de participation :

- Etre porteur du titre de « Conseiller en prévention spécialisé dans les aspects psychosociaux » et témoigner d'une expérience d'au moins 5 ans comme conseiller en prévention aspects psychosociaux.
- OU : Fournir la preuve d'avoir terminé avec fruit un Master en psychologie du travail, ainsi que la preuve d'avoir terminé avec fruit un Master spécialisé en gestion des risques et bien-être au travail dans les aspects psychosociaux.
- OU : Fournir la preuve d'avoir terminé avec fruit un Master en psychologie du travail, ET avoir entamé le Master spécialisé en gestion des risques et bien-être au travail dans les aspects psychosociaux ET prouver une expérience pratique utile en lien avec la psychologie du travail ou des organisations.
- OU : Fournir la preuve d'avoir terminé avec fruit un Master en psychologie ou autre diplôme universitaire dont le cursus comprend une partie importante de psychologie du travail et de sociologie des organisations, disposer d'une expérience dans les domaines de la psychologie et/ou de l'organisation ET s'engager à suivre le Master spécialisé en gestion des risques et bien-être au travail dans les aspects psychosociaux.

Descriptif des activités et des compétences en lien avec l'emploi (non-exhaustif) :

Le conseiller en prévention assistera la responsable du département psychosocial dans la mise en œuvre de la politique de prévention psychosociale primaire, secondaire et tertiaire. Il sera amené à gérer les divers projets relatifs à l'élaboration, au développement et au maintien d'une politique de prévention efficace au sein des diverses institutions provinciales, et ce, conformément à la législation relative aux risques psychosociaux.

Il assumera la responsabilité de plusieurs projets du département et aura en charge l'exécution des missions suivantes :

- Accueillir, écouter et conseiller les agents provinciaux confrontés à des difficultés d'ordre professionnel ;
- Selon l'analyse des situations, proposer aux travailleurs les différentes alternatives possibles tout en respectant les diverses législations y afférentes ;

- Développer des actions sur les plans individuels et collectifs en matière de prévention et de gestion des risques psychosociaux.
- Préparer et animer des formations et des séances d'informations pour les matières psychosociales à destination du personnel provincial, y compris la ligne hiérarchique ;
- Participer à la veille législative relative aux aspects psychosociaux.

Compétences spécifiques :

- Gestion et traitement des demandes d'interventions psychosociales (in)formelles individuelles et collectives ;
- Capacités en gestion de projets ;
- Réalisation d'analyses de risques psychosociales ;
- Prise de parole en public aisée.
- Etc.

Compétences transversales :

- Disposer d'une connaissance suffisante du fonctionnement de l'Institution provinciale ;
- Utiliser les ressources informatiques mises à disposition (Suite Office, Lotus, Internet,...) ;
- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles (courriers, rapports,...) ;
- Capacité à travailler avec un degré élevé d'autonomie ;
- Organiser son temps de travail efficacement
- Capacité de mener à bien divers projets simultanés ;
- Etc.

Déroulement de l'épreuve :

Une épreuve écrite consistant à analyser une situation donnée suivie d'une épreuve orale consistant en un entretien à « bâtons rompus » avec les membres du jury. Cette seconde partie aura pour but d'échanger les points de vue sur l'analyse de la situation et à apprécier la motivation et le profil du candidat eu égard à la fonction à exercer.

Documents à présenter lors de la Commission de sélection :

- Votre convocation
- Votre carte d'identité
- Un extrait de casier judiciaire
- Vos diplômes originaux (avec une copie)
- Votre CV actualisé.

Contact / Envoi des candidatures :

Serge MARLIER
 Conseiller en prévention - Directeur
 Tél. : +32(0)65/38.22.40 - Portable : +32(0)475. 62.51.18
 Avenue de Gaulle 102 à 7000 Mons
 Email : serge.marlier@hainaut.be

Clôture des inscriptions : 4 octobre 2019